

Veneau, Richard (France)

[Original : français]

Note verbale

L'Ambassade de France présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale et, se référant à sa note verbale ICC-ASP/18/SP/06 en date du 18 avril 2019 concernant la procédure de présentation des candidatures à l'élection des membres du Comité du budget et des finances a l'honneur de l'informer de ce qui suit.

Le Gouvernement de la République française a décidé de présenter la candidature de M. Richard Veneau à sa réélection au poste de membre du Comité du budget et des Finances (CBF) de la Cour pénale internationale, lors des élections qui se tiendront à l'occasion de la dix-huitième session de l'Assemblée des Etats parties (2 au 7 décembre 2019).

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, de l'Ecole des hautes Etudes commerciales de Paris et titulaire d'un master en droit fiscal international, M. Veneau est actuellement chargé de la refonte du Statut du Personnel au sein de la Banque africaine de développement. Auparavant, il a occupé différents postes auprès du Secrétariat Général de la Banque Européenne d'Investissement, au sein de la Banque de développement du Conseil de l'Europe et auprès de différents organismes bancaires et financiers qui lui ont permis d'acquérir une solide expérience du contrôle financier et de la gestion d'organisations intergouvernementales. M. Veneau remplit en conséquence les qualités requises au paragraphe 2 de l'annexe de la résolution ICC-ASP/1/Res.4 amendée portant création du Comité du Budget et des finances, ainsi que l'indique son curriculum vitae, que cette Ambassade a le plaisir de joindre à cette note verbale.

M. Veneau pourra mettre pleinement à profit, lors d'un nouveau mandat, l'expérience qu'il a acquise depuis 5 ans dans le cadre des travaux du Comité du budget et des finances de la Cour.
